Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 14 (1906)

Heft: 6

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à leur partie supérieure, et constituent les fourchettes; elles sont reliées par une pièce horizontale C. Les deux pièces accessoires D D, servent à fixer solidement les hampes du brancard.

Toutes les roues de bicyclettes (roues d'avant ou d'arrière) s'adaptent à cette armature qui peut être montée en quelques minutes par n'importe qui.

Le brancard lui-même est fixé sur l'armature au $^2/_3$ de sa longueur, du côté de la tête, ceci afin d'éviter pendant le transport un mouvement de tangage désagréable au blessé.

Deux tubes en fer, fixés aux pieds du brancard d'ordonnance — et qui se relèvent le long des hampes pendant le transport — permettent d'immobiliser la voiturette en position horizontale.

* * *

Les essais faits avec ce brancard roulant ont prouvé:

1. La solidité du véhicule tant au point de vue de la monture que des roues de bicyclettes qui peuvent facilement supporter un poids de 100 kilos.

2. L'élasticité de la suspension qui atténue les heurts du chemin, et ménage le blessé plus que le transport à bras.

3. La rapidité obtenue pour le transport en terrain varié. C'est ainsi que la distance d'un kilomètre, par champs labourés, prés, chemin et route, est couverte par deux brancardiers pousseurs en moitié moins de temps que par deux porteurs, et avec beaucoup mois de fatigue.

Plus le chemin sera praticable à des véhicules, plus aussi le transport se fera rapidement, sans fatigue pour les brancardiers, et sans secousses pour le blessé.

En résumé, ce brancard roulant improvisé est solide, il ménage les forces des porteurs, il abrège de moitié la durée d'un transport et diminue les souffrances du blessé.

Le prix de la monture est minime [1]), et les roues de bicyclette nécessaires à la confection du brancard se trouveraient partout au moment d'une mobilisation.

Dr M.

[1]) Monture complète, avec pieds fr. 52 chez Peyer & Favarger à Neuchâtel; forte réduction par quantités.

Correspondance

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

Nous recevons de Genève la lettre qu'on va lire, et qui est sans doute de nature à intéresser nos lecteurs. Nous partageons à plusieurs points de vue l'opinion de l'auteur, nous estimons spécialement que l'*oeuvre et le but de la Croix-Rouge* dans notre patrie suisse sont encore trop peu connus de notre population, trop peu soutenus par beaucoup de nos autorités.

Nous publions cette lettre ouverte dans l'espoir de recevoir d'autres communications, de voir surgir d'autres idées, et de trouver peut-être un moyen d'intéresser plus directement la population helvétique à la cause de la Croix-Rouge suisse.

M. le rédacteur de la *Croix-Rouge suisse*,
Neuchâtel.

Très honoré confrère,

Permettez-moi de ne pas être d'accord du tout avec votre article « Travaillons, prenons de la peine » [1]). Entendons-nous cependant: je suis pleinement satisfait des éloges décernés aux groupes travailleurs; mais là où nous ne sommes plus d'accord, c'est quand vous trouvez réjouissant les progrès faits par les secours volontaires en Suisse. Je trouve ces progrès déplorablement mesquins, je trouve honteux que trois

[1]) Voir le n° 5 de la *Croix-Rouge suisse*.

pages, moins de trois pages de texte puissent suffire à décerner les éloges mérités par un nombre infime de travailleurs, hommes et femmes. Je ne suis pas pour des éloges à faire au bon peuple suisse; je suis d'avis de lui crier sur tous les tons qu'il est honteusement arriéré en matière de secours volontaires, qu'il est d'un égoïsme crasse et d'une indifférence égale! [1]) Ces reproches s'adressent à toutes les classes de la population, mais surtout aux classes dites supérieures, aux médecins, à nos gouvernements cantonaux qui ne font *rien* pour faciliter le travail aux gens de bonne volonté; quant au gouvernemet fédéral il n'a guère plus droit à des éloges et le peu qui a été fait au fédéral, nous ne le devons qu'à l'inlassable persévérance du médecin en chef et du Dr W. Sahli. Nous reviendrons sur ce sujet.

Un petit exemple: Il a été fondé à Genève, il y a deux ans, une section de la Société militaire sanitaire suisse, quatre francs de cotisation annuelle, 20 membres au début. Actuellement nous arrivons à cent membres environ. Pour arriver à ce résultat, il a fallu envoyer *quelques milliers de circulaires.*

Nous avions donc au commencement un budget de 80 fr., aujourd'hui de 400 fr. Au début, avec 80 fr., nous n'étions pas fiers et pour avoir un local, nous avons frappé à la porte de l'Etat, de la ville, de diverses sociétés qui auraient pu parfaitement nous venir en aide. Rien, à l'exception de la Croix-Rouge qui a bien voulu nous verser par deux fois un généreux subside et la Société des samaritains qui nous a versé une allocation et aimablement mis à notre disposition son local; c'est à ces deux sociétés que nous devons d'avoir pu exister. L'Etat, la ville, les sociétés ont mis à notre disposition des locaux; l'éclairage, le chauffage et le service à notre charge, soit une dépense de cinq à dix francs par soirée. Vous voyez comme cela nous allait bien avec nos 80 fr. de budget!

C'est en fin de compte un cafetier qui nous a recueilli et je vous garantis bien que c'est par pure bonté d'âme, car il nous prête une charmante salle et ce qu'on y consomme ne paie pas les frais d'éclairage. Cette salle va bien pour des causeries; or, notre programme comprend des travaux pratiques avec un matériel encombrant pour pouvoir faire des travaux d'improvisation en paille, en bois etc., il faut que nous puissions charpenter en un mot, pour cela il nous faut un local bien à nous et un matériel assez important qui puisse y rester; ce n'est pas avec nos 400 fr. actuels que nous pouvons nous payer ce luxe.

Nous avons lancé une tombola: 15,000 billets à 25 centimes, le carnet à 5 fr. Après un travail *homérique*, la commission de tombola dirigée par notre très actif président, après avoir **écrit** quatre mille lettres et envoyé trois mille circulaires accompagnant les carnets, a vu rentrer un millier de francs seulement!.....

Tout ce que je vous écris est bien long, mais il est bon de le dire.

Pour faire des exercices pratiques, couper un peu de bois, avoir à notre disposition des chars, des brouettes, etc., savez-vous où il nous faut aller? A Collonges sous Salève sur territoire français, où la *Société des sauveteurs* veut bien mettre à notre disposition ce dont nous avons besoin.....

Ce qui nous paraît intéressant à étudier ce sont les causes de l'indifférence de la population.

La première, la plus grave, est que l'on se figure en Suisse que notre armée est un simple mannequin destiné à être conduit à la frontière en cas de conflit entre voisins, exactement comme on place une guenille dans un champ pour effrayer les moineaux.

Cette idée est absolument stupide, car nous pouvons parfaitement *volens nolens* être entraînés dans une guerre et, n'étant pas prêts au point de vue sanitaire, les conséquences en seraient atroces pour nos blessés.

La seconde erreur, c'est de croire que nos services sanitaires officiels sont suffisants, que nos hôpitaux suffiraient. Autre absurdité, car nos services officiels ne comprennent que les secours de la toute première ligne et il n'y a rien ou presque rien derrière. Quant à nos hôpitaux civils déjà remplis et parfaitement insuffisants en temps de paix, ils ne seraient d'aucun secours en temps de guerre.

On se figure aussi que nos grands hôtels pourraient facilement être transformés en hôpitaux. Autre erreur grave, car qui nous dit qu'à ce moment ils ne seront pas bondés de réfugiés? Cette éventualité est non seulement possible mais très probable. Il ne faut donc absolument pas compter sur ces hôtels.

Encore une erreur: *la population croit à l'improvisation des secours.* Il n'y a pas d'improvisation possible de secours aux blessés dans

[1]) Il va sans dire que nous laissons au Dr Lardy l'entière responsabilité de ses opinions. *(Réd.)*

l'état actuel de la médecine et surtout de la chirurgie, *même à coup de millions* et ce n'est pas au moment d'une grande guerre, alors que tout le monde serait dans une gêne proche de la misère (et cela à un degré auquel on est loin de penser assez) que l'on trouverait de l'argent.

A ce moment-là, on ne pourrait se procurer ni gaze pour les pansements et les bandes, ni antiseptiques, ni médicaments, ni instruments. Au moment ou il faudrait pouvoir faire appel à une production intense, celle-ci serait paralysée par le fait de la mobilisation et l'on ne pourrait se procurer les choses qu'avec une lenteur ridicule et à des prix absolument insensés. On le ferait peut-être tout de même, grâce à un effort énorme, grâce à « l'obole de la veuve », c'est-à-dire en prenant sur ses ressources ultimes, et encore cela arriverait trop tard pour éviter d'irréparables malheurs et d'atroces souffrances. Car si jamais nous sommes entraînés dans une guerre, ce sera subitement, brutalement et en peu de jours nous aurons des milliers de blessés et des milliers de malades à soigner. Or, nous ne sommes plus au temps de la charpie et de la bonne volonté, au temps où malgré cette bonne volonté 30 % des blessés et 80 à 90 % des opérés mouraient. Nous pouvons, nous devons guérir *sans mutilation, sans opérations* presque tous les blessés, et leur supprimer presque toute souffrance, mais nous ne pouvons le faire avec du matériel de rencontre. La bonne volonté ne servirait de rien et à rien.

Voilà ce qu'il faut dire au bon peuple suisse, aux femmes, aux mères, aux sœurs, aux filles des soldats.

Voulez-vous en cas de guerre voir les vôtres souffrir atrocement, voulez-vous avoir à vous dire, mon fils, mon mari, mon frère, mon fiancé est peut-être blessé à l'heure qu'il est et souffre par manque de soins, parce qu'on ne peut pas soigner, parce que j'ai par indifférence négligé de penser à l'avenir.

Moi, je l'ai vu ce spectacle et d'autres que moi l'ont vu, et comme moi n'oublieront jamais ce que c'est que des blessés sans soins. Que vos oreilles à vous, pères, mères, sœurs et fils, ces oreilles que vous fermez si négligeamment aux appels de la Croix-Rouge n'aient jamais à entendre le cri atroce ininterrompu, effroyable, que j'ai entendu s'élever d'une colonne de transport de blessés que de mauvaises charrettes cahotaient sur la plaine de Domoko en 1897. Le vieux professeur Billroth le disait avant moi, ce cri on l'entend jusqu'à son heure dernière; ne courons pas le risque d'un souvenir pareil aggravé d'un remords!

Ce cri atroce, on l'entendrait chez nous, car nous ne sommes pas prêts: nous le prouverons.

Une grosse part de responsabilité en revient aux membres des comités de la Croix-Rouge qui trop longtemps n'en ont absolument pas compris le but et n'ont rien fait pour organiser d'une façon nationale la Croix-Rouge. Pour cela il ne faut pas remonter bien loin, six à sept ans au plus.

Si la Croix-Rouge a fait des progrès tout récents, nous le devons uniquement à deux hommes, le colonel Dr Murset depuis qu'il est médecin en chef de l'armée, et le colonel Dr W. Sahli, notre secrétaire central, c'est à eux seuls qu'est due la réorganisation, que dis-je, l'organisation de la Croix-Rouge suisse comme rouage national, alors qu'auparavant c'était un chaos pavé de bonnes intentions, mais sans cohésion, sans aucune signification pratique.

Maintenant tâchons d'appuyer nos dires et de nous faire comprendre.

Il n'est pas besoin, je pense, de développer le premier point, la possibilité d'une guerre. Si nous étions sûrs de voir respecter notre neutralité, nous aurions non pas une armée, mais simplement une forte gendarmerie, et puisque nous avons une armée que nous rendons avec raison aussi forte que faire se peut, il faut qu'en cas de conflit, nos soldats puissent être non seulement certains d'être bien dirigés, bien armés biens nourris, mais en cas de maladie ou de blessure, absolument bien soignés, et nous savons par l'histoire des guerres que la plus grosse partie des pertes ont été la plupart du temps imputables non au feu de l'ennemi, mais à l'incurie des secours médicaux.

Ainsi, par exemple, l'armée turque, en 1897, forte d'environ 60,000 hommes au début de la campagne, perd 1300 morts et 2700 blessés environ soit 4000 hommes en tout. Dans notre ambulance [1]), nous avons eu une mortalité exessivement faible de 2,8 % et cela pour des blessés traités depuis le premier pansement jusqu'à la guérison.

[1]) Le Dr Lardy était chef de l'ambulance de la Banque ottomane pendant la guerre gréco-turque. *(Réd.)*

Plus tard, les troupes turques pendant la période d'occupation de la Thessalie (75,000 hommes environ) perdent de maladie par suite de l'incurie du service sanitaire, et par le fait de l'insuffisance des services d'administration, plus d'un tiers de leurs effectifs.

Si l'on n'admet pas la possibilité d'une guerre, on admettra sans peine la possibilité d'une mobilisation et d'une occupation des frontières avec des effectifs autrement plus nombreux qu'en 1870—71. Il faut que nos troupes sachent que les malades seront admirablement soignés, il faut que les familles puissent être assurées qu'aucun des leurs ne risquera de mourir ou de souffrir par suite d'une insuffisance de soins. La Croix-Rouge aurait à jouer en cas d'occupation des frontières un rôle important.... *pour lequel elle n'est absolument pas préparée,* pourquoi? Tout simplement parce que la population reste indifférente et qu'au lieu d'avoir au moins deux cent mille membres, nous sommes moins de 20 mille, qu'au lieu d'avoir *quelques millions* de fortune en matériel et argent liquide, les sections n'avaient qu'un revenu de 68,000 fr. avec une fortune de réserve de 250,000 fr. en 1905 et que le Comité central n'est guère plus riche.

Donc en cas de simple mobilisation la Croix-Rouge serait au-dessous de sa tâche du fait, très chers confédérés, de votre indifférence et de votre négligence, car voilà six ou sept ans qu'on vous crie, je dirai plus, qu'on vous hurle la chose et vous fermez vos oreilles.

C'est le moment de les ouvrir, et votre bourse avec!

Le second point: Les services officiels, les ambulances, les lazarets. Leur organisation est aussi bonne que possible, et par les soins du médecin en chef et du regretté colonel Dr Isler un matériel nouveau a été préparé, matériel excellent, absolument à la hauteur des derniers progrès de la science, tout en restant simple, pratique et bon marché. Mais personne aux Chambres ne demande de crédit spécial pour nous et il faut des ruses d'Apaches pour arriver à faire passer au budget lentement, année par année, la transformation du matériel sanitaire.... et je vous garantis que l'ancien, lui, n'est pas à la hauteur, certes non.

Pourquoi des retards inutiles.

On transforme l'artillerie, c'est bien, on augmente l'approvisionnement de munition, c'est parfait, c'est urgent, c'est de toute nécessité, mais qu'on nous donne aussi de quoi armer nos ambulances d'une façon moderne et sans tarder. Un simple exemple. Il est reconnu aujourd'hui qu'il est nécessaire de panser une plaie très promptement, c'est le cas surtout pour les plaies faites par les balles, si l'on veut éviter l'infection qui met ainsi en danger la vie du blessé, compromet la guérison, rend possible une mutilation inutile, la perte d'un membre par exemple. Pour cela il faut donner aux soldats un pansement individuel, c'est ce qu'on appelle une cartouche de pansement; les modèles sont prêts, excellents et très en progrès sur tout ce qui s'est fait jusqu'ici. C'est une dépense de 200,000 fr. Faut-il mettre trois ou quatre ans pour l'effectuer? Non, car personne ne peut répondre du lendemain et il est urgent de pouvoir munir les hommes en cas de mobilisation de ce pansement individuel [1]).

La Confédération a pour 1905 un boni de plus de 12 millions. N'y aurait-il pas aux Chambres fédérales un cœur généreux capable de plaider la cause de la Croix-Rouge. Avec deux millions et demi à trois millions nous serions parés absolument à toute éventualité; on donne bien *dix millions* pour des munitions, on pourrait bien nous donner trois millions une fois pour toutes, et cela est parfaitement possible puisqu'il n'y aurait qu'à les prendre *sur le boni* et l'on éviterait peut-être ainsi de réels malheurs.

Allons, nos Honorables des Chambres, un peu de réflexion, pensez à vos fils qui sont soldats, et votez nous d'enthousiasme les trois pauvres petits millions dont on a besoin. Si je pouvais vous faire entendre ce que j'ai entendu à Domoko et voir ce que j'ai vu à Larissa, à Pharsalle, à Velestino, le vote serait vite enlevé! En tous cas, messieurs des Chambres, sachez le bien, avant cinq ou six ans si vous ne nous donnez pas cette somme qui permettrait de faire immédiatement ce qui serait simplement raisonnable, que dis-je, urgent de faire, nos soldats, en cas de guerre, ne pourront pas être pansés de façon satisfaisante. On crierait alors à l'incurie, et c'est vous qui seriez responsables des morts inutiles et des souffrances plus nombreuses et

---

[1]) Depuis que cette lettre a été écrite, la question des cartouches à pansements a été réglée grâce à la persévérance du médecin en chef; dans peu de mois, ces pansements individuels seront distribués à nos soldats. *(Réd.)*

plus inutiles encore de nos soldats. Eux auraient fait leur devoir, vous pas.

Car, et c'est là le troisième point que j'ai à discuter, on n'improvise pas aujourd'hui des services hospitaliers et bien moins encore en temps de guerre qu'en temps de paix.

Nous avons des hôpitaux divisionnaires, les hommes sont là, mais pas le matériel.

Nos approvisionnements en pièces de pansements et en médicaments sont *absolument insuffisants et ne pourraient pas être complétés en cas de guerre, même à coup d'argent.* Nous manquerions d'antiseptiques, de chloroforme et d'éther, même de médicaments usuels.

La réserve de gaze pour les pansements n'est que du quart de ce qu'elle devrait être soit 100,000 mètres au lieu de 4 ou 500,000 au minimum. Des approvisionnements considérables pourraient se faire dans des conditions spéciales afin de renouveler continuellement un stock qui s'altère avec le temps. C'est une affaire de contrat à passer avec les fournisseurs et qui nécessiterait une mise de fonds initiale de 60,000 fr. environ, et qui coûterait 5 à 6 mille francs d'entretien annuel; ces sommes ne sont pas énormes en regard des services qu'on serait en droit d'attendre de cette manière de faire. Car on ne trouverait pas en Suisse, au moment d'une déclaration de guerre, 100,000 mètres de gaze hydrophile à acheter, et à quel prix encore! Alors que nous pourrions avoir au bout de huit à dix jours 15,000 blessés qui emploieraient plus de la moitié de la réserve minimum que je propose.

Il en est de même pour les médicaments et pour les instruments, etc.

On pourrait pour les médicaments faire un arrangement analogue avec les fabricants de produits chimiques et les pharmacies importantes. De même pour les instruments: les fabricants s'engageant à renouveler le stock et à le tenir prêt moyennant une annuité à débattre (et peut-être un titre, fournisseurs de la Croix-Rouge, de l'Etat, de la Confédération) à la hauteur des progrès de la chirurgie et de la médecine.

Prenons, par exemple, la question des instruments pour rayons X pour la radiographie et la radioscopie, dont l'importance en matière de blessures de guerre n'est plus à démontrer. Ce matériel progresse incessamment. Il serait donc ridicule d'acheter à l'heure qu'il est des appareils très coûteux qui, dans peu de mois peut-être, seraient sans valeur, mais on peut passer un contrat avec tels ou tels fabricants ou fournisseurs pour qu'ils tiennent toujours à la disposition de la Croix-Rouge un certain nombre d'installations prêtes à fonctionner et livrables à première réquisition. Bien entendu, une commission *ad hoc* devrait vérifier quand bon lui semble si les conditions du contrat sont régulièrement tenues, et appliquer de sévères amendes en cas d'irrégularités.

Nous ne faisons en fait qu'effleurer ces questions, car nous souhaitons vivement amener une discussion sur ces sujets, nous espérons bien qu'on ne fera pas à cet article un enterrement de première classe, mais qu'on prendra la peine de l'attaquer ou de le développer, et je ne crains ni l'attaque ni la défense.

On remarquera sans doute qu'après avoir parlé de la Confédération et de crédits splendides, j'ai uniquement mis en cause la Croix-Rouge. La chose est bien simple, je ne crois pas aux crédits, car il y a assez longtemps que le Conseil fédéral *n'ose pas* présenter aux Chambres les demandes de crédits qui seraient cependant si nécessaires, si urgentes aux fonctionnement normal des services sanitaires officiels. Il faudrait pour cela que des hommes de cœur consentissent à forcer la main au Conseil fédéral par une proposition ferme et bien étudiée aux Chambres. Mais l'étude sera longue, on n'aura plus alors 12 millions d'exédent, plus d'argent, plus d'enthousiasme.

C'est donc à nous à trouver l'argent, à faire le travail, à arriver à réformer jusqu'aux infirmeries des casernes qui devraient être peintes au ripolin et balayées avec l'enlève-poussière « Sana », etc.

Seulement comment arriver à trouver *des millions,* car il nous faut pour bien faire environ *trois millions,* si je suis bien renseigné. Ce serait le travail de la « Sammel- und Magazinkommission », mais elle est jusqu'ici *vakat* (voir page 4 du dernier rapport du Comité central, sous titre IV). Il faut pourtant nous remuer et remuer l'opinion publique, or *vacat* ne fait rien.

On dit aux sections d'avancer, de recruter des membres; mais rien ne fait venir le blé au moulin comme le succès et on n'arrive au succès, à notre époque, que par la réclame: des bazars, des fêtes. Nous ne faisons rien, car je compte pour rien notre trop modeste assemblée de délégués. Nous donnerions bien des fêtes dans les sections si nous avions seulement un Lord, un Prince, un Grand-Duc même un Petit-Duc ou

de petits nègres à exhiber. Mais c'est là le hic, nous n'avons « rien de tout ça » et on n'est pas snob pour un sou dans la Croix-Rouge! Notre trésorier de Genève, M. Louis Gœtz, a visité dernièrement à Milan l'exposition de la Croix-Rouge italienne, il a été positivement renversé de ce qu'il a vu: Quatorze trains sanitaires prêts à être attelés à une locomotive, des bateaux, des tramways, un matériel formidable qu'on augmente chaque année.

Et nous? On cite comme quelque chose d'épatant les 200 lits de la section de Bâle et « la Baraque » de Neuchâtel! Qu'est-ce que cela serait en regard de 20 mille blessés et 20 mille malades! Nous aurions un personnel nombreux sans matériel, sans pansements, sans médicaments, rien que de la bonne volonté comme en enfer, et je vous garantis que ce serait un enfer.

Il faut absolument arriver à serrer la question de plus près, il faut que la Sammel- und Magazinkommission cesse d'être vakat, il faut arriver coûte que coûte par des quêtes, des fêtes, des bazars, à éveiller l'opinion publique; il nous faut de l'argent, il nous faut du matériel, il nous faut des approvisionnements sérieux; il faut en un mot que d'ici peu d'années nous ayons regagné le temps perdu et qu'en cas de conflit nos soldats sentent derrière eux des services sanitaires aptes à leur donner tous les secours désirables, il faut arriver dans un avenir *très prochain* à ce que la Croix-Rouge suisse soit à la hauteur de sa noble tâche.

Genève, mai 1906.

Dr Edmond Lardy.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections.

Chers camarades!

Nous vous informons de la constitution du comité central pour l'exercice 1906—1907; la section-Vorort de St-Gall a fait les nominations suivantes:

Président central: Kreis, Jakob, sergent.
Vice-président: Jacober, Karl, infirmier.
Secrétaire: Zollinger, Robert, »
Caissier: Geser, Robert, Landsturm.
Archiviste: Kübli, Georg, caporal.

Le lieut.-colonel Dr Aepli continue à faire partie du Comité central comme représentant de la Société de la Croix-Rouge.

Camarades!

Nous espérons que dans un an, à Genève, nous pourrons être satisfaits du travail exécuté dans le courant de cette année dans nos différentes sections; nous souhaitons que ce travail soit réel et qu'il porte des fruits, et nous ferons notre possible d'être à la hauteur de notre tâche.

Nous saisissons cette occasion pour vous confirmer la formation d'une section de la Société militaire sanitaire suisse à Coire et lieux environnants; cette Société est entrée dans notre association et compte actuellement 18 membres.

St-Gall, le 29 mai 1906.

Pour le Comité central de la S. m. s. s.,
Le président: *Le secrétaire:*
J. Kreis. **R. Zollinger.**

Assemblée des délégués de la Société militaire sanitaire suisse à Bâle.

Cette assemblée qui fut aussi une fête par le fait que la Section bâloise célébrait en même temps le 25e anniversaire de sa fondation, a eu lieu les 12 et 13 mai 1906 à Bâle; elle a été favorisée par un temps radieux.

Pendant l'après-midi de samedi, nous avons eu l'occasion de visiter en détail l'exposition organisée par la Société dans une dépendance de la Burgvogtei décorée avec goût. Cette exposition était instructive et intéressante sous tous les rapports: à côté d'appareils de transports et d'appareils pour fracture des types les plus divers, improvisés soit en forêt avec des branches, des lianes, de la darre de sapin, soit pendant les exercices d'hiver, au moyen de planches, de carton, de fer blanc ou de paille, nous avons pu admirer une chambre de malade complète. Le mobilier de cette chambre: lit de camp, table, chaise, table de lit et de nuit, avait été fait de